

1) Vérification liste des présences :

- a. Nombre de présents = 2/5
- b. Nombre de représentés = 1/5
- c. Nombre d'absents = 2/5
- d. Nombre de quotités présentes et/ou représentées = 625/1000
- e. Nombre de quotités absentes = 375/ 1000

⇒ Assemblée valablement constituée **OUI**

2) Nomination Président d'assemblée et secrétaire :

- a. **PRESIDENT** : Monsieur Mele
 - i. Unanimité **OUI**
- b. **SECRETAIRE** : Mlles Deru et Sanchez
 - i. Unanimité **OUI**

3) Présentation et approbation des comptes ex 2018-2019 + quitus au syndic et au commissaire aux comptes :

Rien à signaler pour les comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4) Dossier Bougon :

La copropriété va récupérer 725,08 euros correspondant à la clôture des comptes 18-19 + 3 appels de charges pour l'appartement.

Une facture pour Maître Delforge doit encore être payée, soit 1977,33 euros pour la procédure Bougon.

La copropriété avisera après la prochaine clôture des comptes de ce qu'il y a lieu de faire avec le solde de Madame Bougon.

5) Inondation dans les caves de l'été 2019 (facture du plombier payée par Mme Legrain):

Facture plombier à rembourser dès que possible.

Indemnisation Monsieur Mele à faire.

6) Gouttière avant à rafraîchir ou remplacer :

Cela a été fait.

7) Eclairage cave et rez-de-chaussée disparu :

Cela a été fait.

8) Soupirail avant à réparer ou refixer :

Cela a été fait.

9) Placement des boîtes aux lettres (déjà décidé) :

L'assemblée décide de postposer le placement des boîtes aux lettres. On en reparlera ultérieurement.

10) Nouvelle loi sur la copropriété :

- a. Obligation d'un fonds de réserve de min 5% des dépenses courantes de l'exercice précédent ;

La copropriété provisionne actuellement 500 euros par an pour le fonds de réserve.

- b. Audit de l'immeuble :

Devis reçu pour faire l'audit = 500 euros HTVA

L'assemblée marque son accord à l'unanimité pour la réalisation de l'audit (privilégier l'appartement de Mme Lahaye -> accès toit plat).

11) Autres travaux à prévoir :

Demander un ou plusieurs devis pour le placement de la coupole.

Demander devis pour placement compteur électrique pour les communs.

Balayer/nettoyer le grillage de l'aération de la cave.

12) Présentation + vote budget ex 2020-2021 :

Le budget présenté en AG est accepté à l'unanimité (base de 4146,76 euros sur l'année).

13) Quid lot 5 ; que va-t-il devenir ?

Le nouveau propriétaire est absent et personne n'a d'information concernant le permis d'urbanisme qui a été introduit.

14) Contrats en cours + nomination syndic de copropriété :

- Assurance : demander de refaire un tour du marché pour l'assurance immeuble (Belfius, Allianz et autres).



- Nettoyage : chacun s'occupe de sa partie.
- Syndic : L'assemblée décide à l'unanimité de nommer Immo du Try (DERU Céline) comme syndic de la copropriété pour un an.

15) Demande changement compte bancaire copropriété :

L'assemblée décide à l'unanimité de changer de banque et d'ouvrir un compte à vue et un compte épargne chez Belfius.

16) Lecture du PV + signatures

17) Levée de la séance

Three handwritten signatures in blue ink are visible. The top signature is a stylized, cursive 'A'. The bottom-left signature appears to be 'D. Calais'. The bottom-right signature is a cursive 'C. Deru'.

Liste des présences
AG ordinaire
du 5 février 2020
A.C.P. CORBEAU (0521.718.755)

Nom	Appart	Quotités	Présent	Représenté
MELE	RDC	228		
LEGRAIN	1er	197		
HUDSON	2ème	197		
LAHAYE	3ème	200		
KABERUKA - LIDOU	Bat arr	178		
TOTAL		1000		